

## Accès aux soins des personnes en situation de handicap dans les Hauts-de-France : ce n'est pas gagné !

France Assos Santé Hauts-de-France anime un groupe de travail sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, avec ses associations membres en partenariat avec le CREAL Hauts-de-France et le Réseau Santé Qualité Risques Hauts-de-France.

Nous avons produit un rapport régional sur l'accès aux soins dans les établissements de santé des Hauts-de-France pour les personnes en situation de handicap. Ce rapport est le résultat de la mobilisation des représentants des usagers qui ont mené **une enquête de terrain en partenariat avec 38 établissements de santé**. En collaboration avec ces établissements, ils ont utilisé une « check-list » de points observables sur la prise en charge des personnes vivant avec un handicap. **Les témoignages de personnes concernées**, intervenants pairs [du projet EPoP](#), recueillis lors de cafés rencontres dédiés viennent appuyer et compléter nos constats.

### Il reste beaucoup à faire pour l'accessibilité des établissements de santé à TOUS les handicaps.

Les résultats de notre enquête montrent certes des avancées, mais également de nombreux points qui restent à améliorer pour garantir un véritable égal accès aux soins :

- Les personnes en situation de handicap se voient régulièrement refuser d'être accompagnées en dehors des horaires de visite, en particulier aux urgences.
- Peu d'établissements de santé ont un référent Handicap pour les patients alors que c'est une obligation légale.
- Peu d'établissements fournissent aux patients des documents d'information adaptés.
- Les places de parking, supposément dédiées, sont souvent partagées notamment avec les transports sanitaires et dans les faits inaccessibles.
- La signalétique à l'intérieur des établissements de santé n'est pas satisfaisante et ne permet pas à toutes les personnes de se repérer.
- Des adaptations aux personnes déficientes auditives manquent cruellement : peu d'interprètes disponibles, pas de boucles magnétiques.
- De nombreux ascenseurs ne sont pas adaptés aux handicaps sensoriels.

Au fil des années, nos préconisations restent les mêmes. Il est maintenant impératif que les établissements de santé s'engagent véritablement pour améliorer l'accès aux soins pour tous les handicaps : **formation des personnels, procédures d'accueil, information adaptée, reconnaissance des aidants**... Retrouvez toutes nos préconisations et le rapport d'enquête détaillé sur [notre page internet](#).

### Jeudi 14 mars 2024, un évènement autour de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

Afin de donner la parole aux personnes concernées et de valoriser les initiatives locales et associatives pour promouvoir l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, nous organisons une journée « Accès aux soins des personnes en situation de handicap » ouverte à tous, sur inscription :

Jeudi 14 mars 2024 de 9h30 à 16h

A Coudekerque-Branche (Salle Monique de Lylle)

Inscriptions pour le 14 mars 2024 : <https://framaforms.org/journee-regionale-acces-aux-soins-des-personnes-en-situation-de-handicap-1706091884>

Contact presse :

France Assos Santé HDF – Maxime Cattez : 06 25 47 08 09 [mcattez@france-assos-sante.org](mailto:mcattez@france-assos-sante.org)